



## COMMUNE DE TREGASTEL (CÔTE D'ARMOR)

PROGRAMME NATURA 2000

### **RAPPORT D'ACTIVITE SUR LE SUIVI MORPHO-SEDIMENTAIRE DE LA GREVE ROSE (COMMUNE DE TREGASTEL) DANS LE CADRE DES OPERATIONS DE REHABILITATION DU SITE NATURA 2000**

Serge SUANEZ ([serge.suanez@univ-brest.fr](mailto:serge.suanez@univ-brest.fr))  
Bernard FICHAUT ([bernard.fichaut@univ-brest.fr](mailto:bernard.fichaut@univ-brest.fr))

**Mai 2009**

**GEOMER - UMR 6554 CNRS LETG**



Institut Universitaire Européen de la Mer  
Technopôle Brest Iroise, place Nicolas Copernic  
29280 Plouzané  
Tel : 02 98 49 86 10

Un levé topo-morphologique de la plage des Sables Roses a été réalisé fin mars début avril par le laboratoire Géomer afin d'établir un état zéro avant l'enlèvement du mur du haut de plage (figure 1). Ce travail s'inscrit dans le cadre du programme de réhabilitation du site Natura 2000.

Une extraction de 6 profils a été réalisée à partir de ce levé topographique (figure 2) ; dans le même temps, le volume du mur à enlever a été calculé en considérant la section concernée qui s'étend du sud à la cale de mise à l'eau, soit 200 m de longueur sur 0,75 m de large. Son volume, rapporté au niveau actuel de la plage (1,20 m), est d'environ 180 m<sup>3</sup>.

Un ajustement du profil de plage a été simulé pour les profils 1 à 5, en prenant pour référence le profil 6 (figures 3 à 7). Ce dernier se situant dans une partie de la plage bien alimentée en sable, est marqué par un haut de plage constitué de sables vifs soufflés par le vent, on peut considérer qu'il observe un « profil d'équilibre type » adapté aux conditions hydrodynamiques du secteur. A l'exception des profils 1 et 2, le recul du haut de plage derrière le mur sera assez limité.

Une hauteur maximum de 2 m de mur à enlever a été définie, soit environ 0,50 à 0,70 m sous le niveau de la plage actuelle, afin que le reste du mur n'apparaisse pas lors des mouvements de sable en haut de plage. Cela représente un volume d'environ 80 à 100 m<sup>3</sup> en plus, soit un volume total compris entre 260 à 280 m<sup>3</sup>.

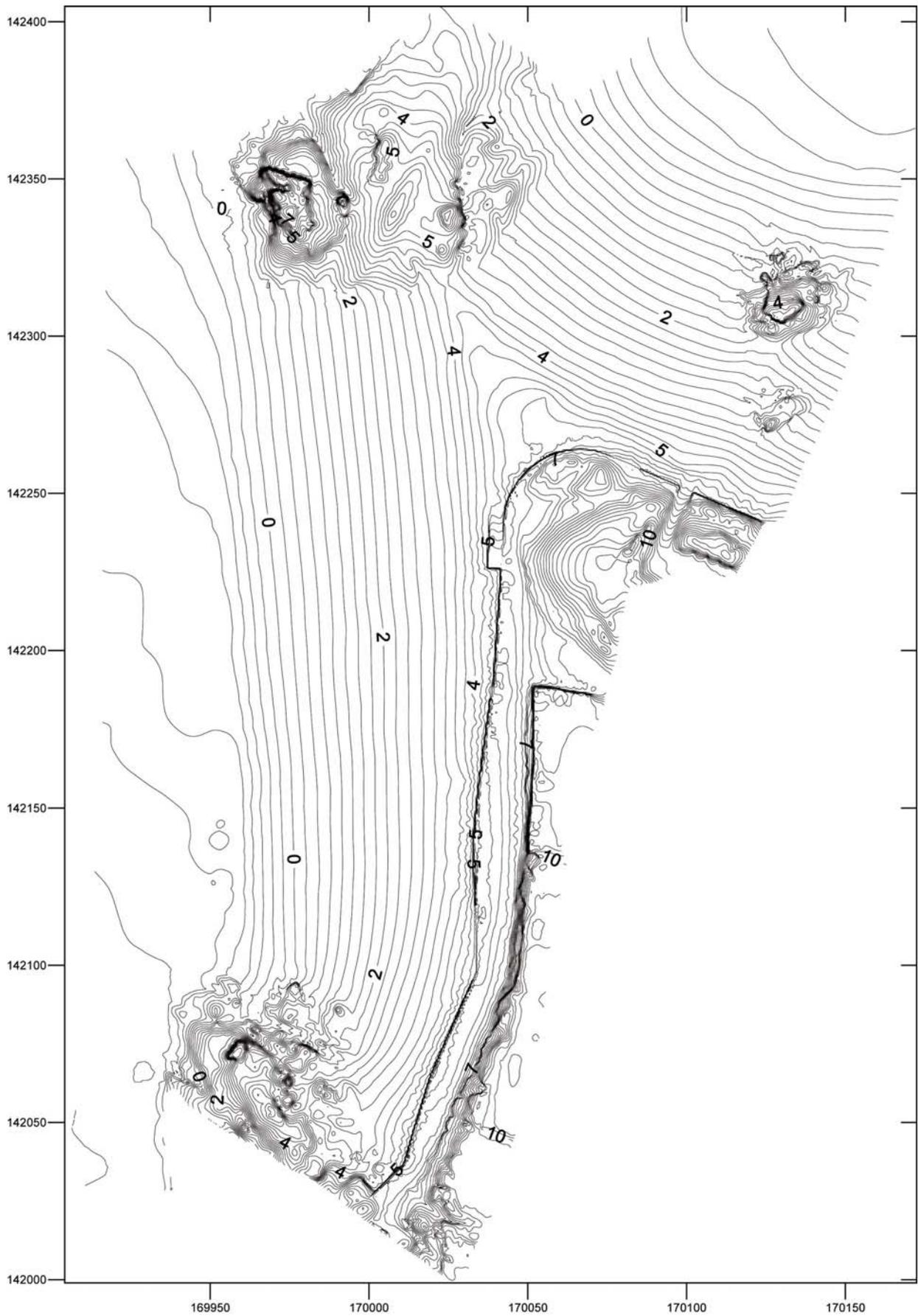


Figure 1. Levé topo-morphologique de la Grève Rose

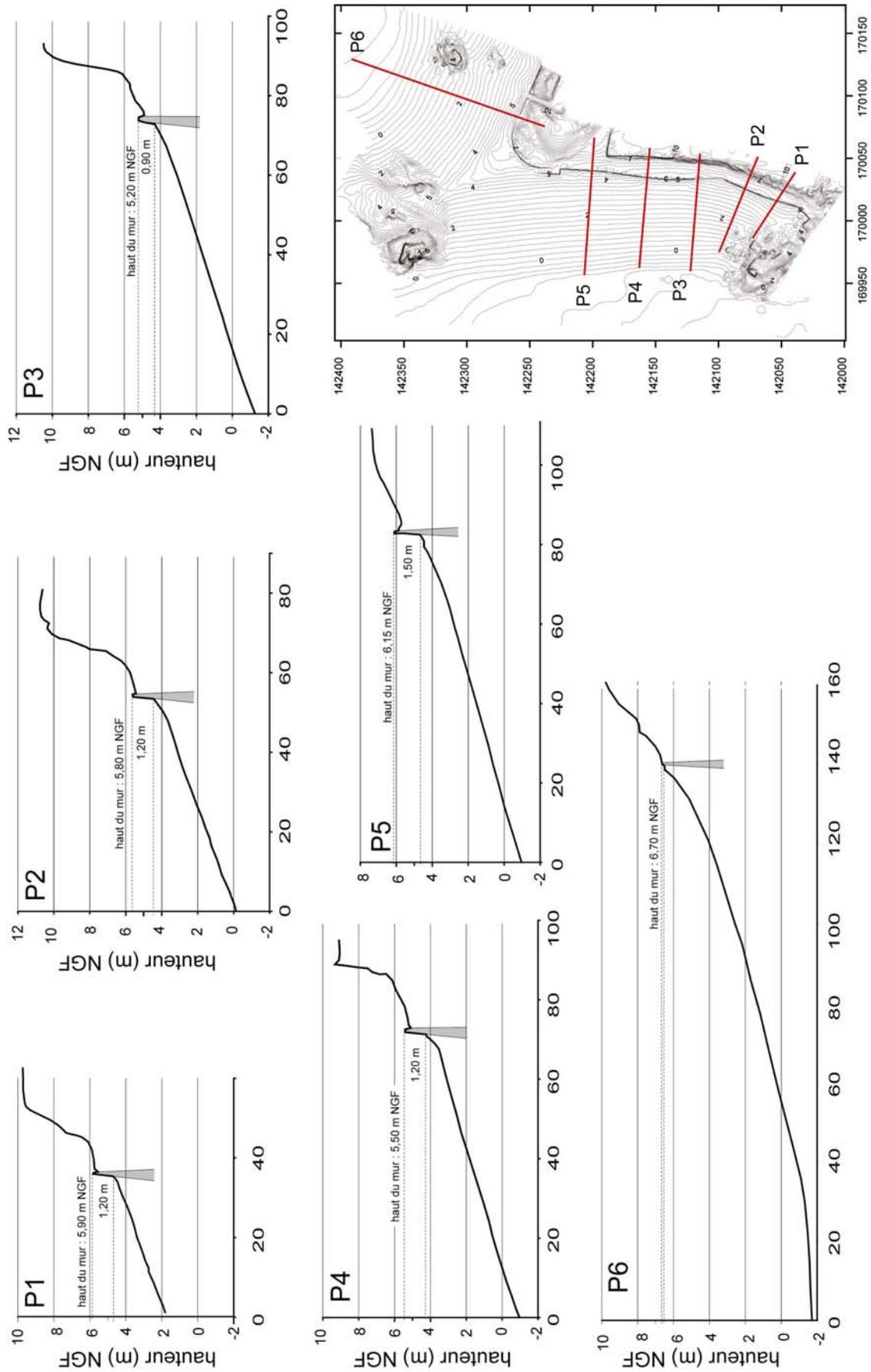


Figure 2. Extraction des 6 profils réalisée à partir du levé de terrain.

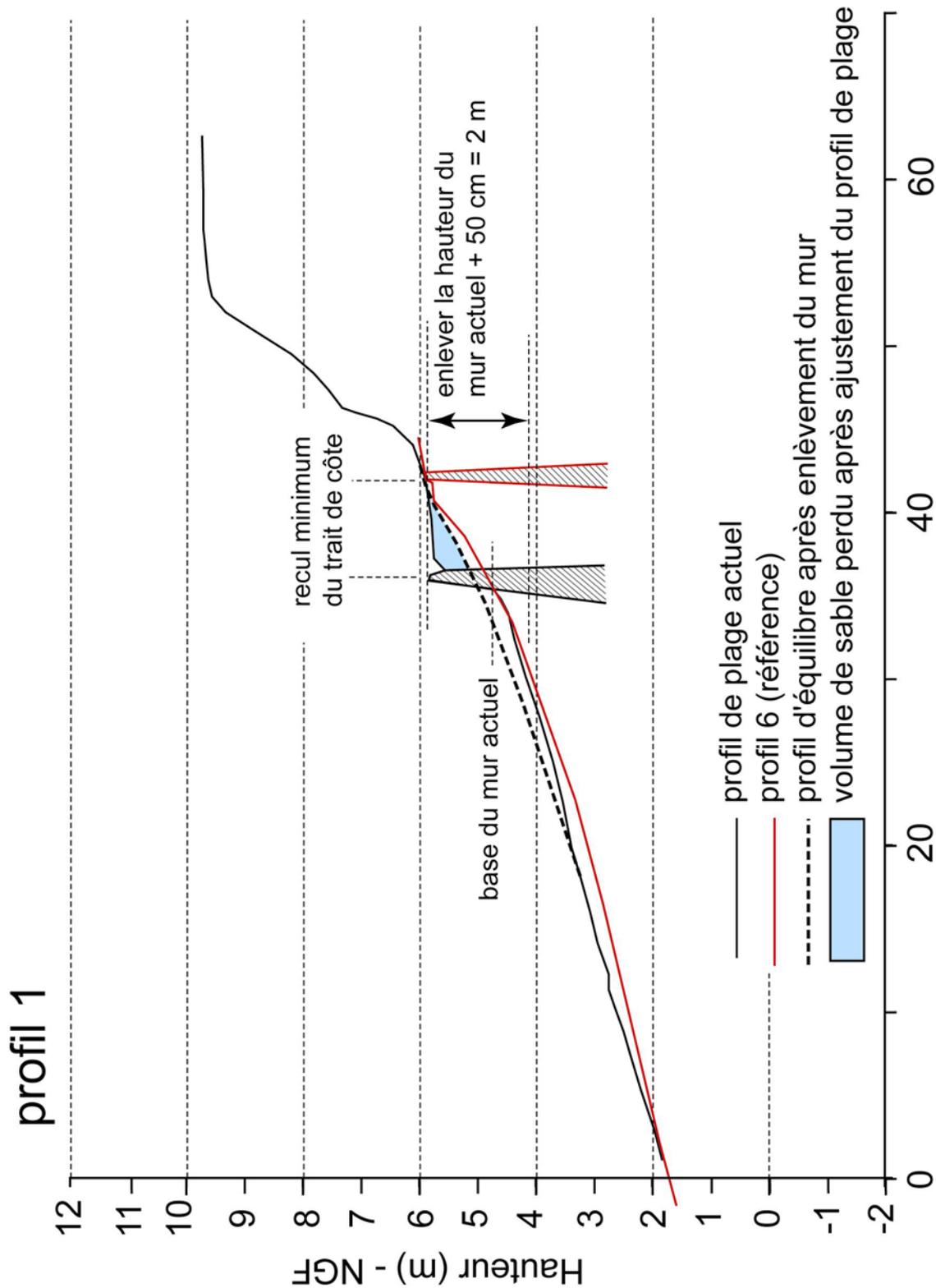


Figure 3. Reconstitution du profil d'équilibre après enlèvement du mur pour le profil 1. Le recul du haut de plage sera conséquent, et affectera probablement le pied de l'escarpement de dune.

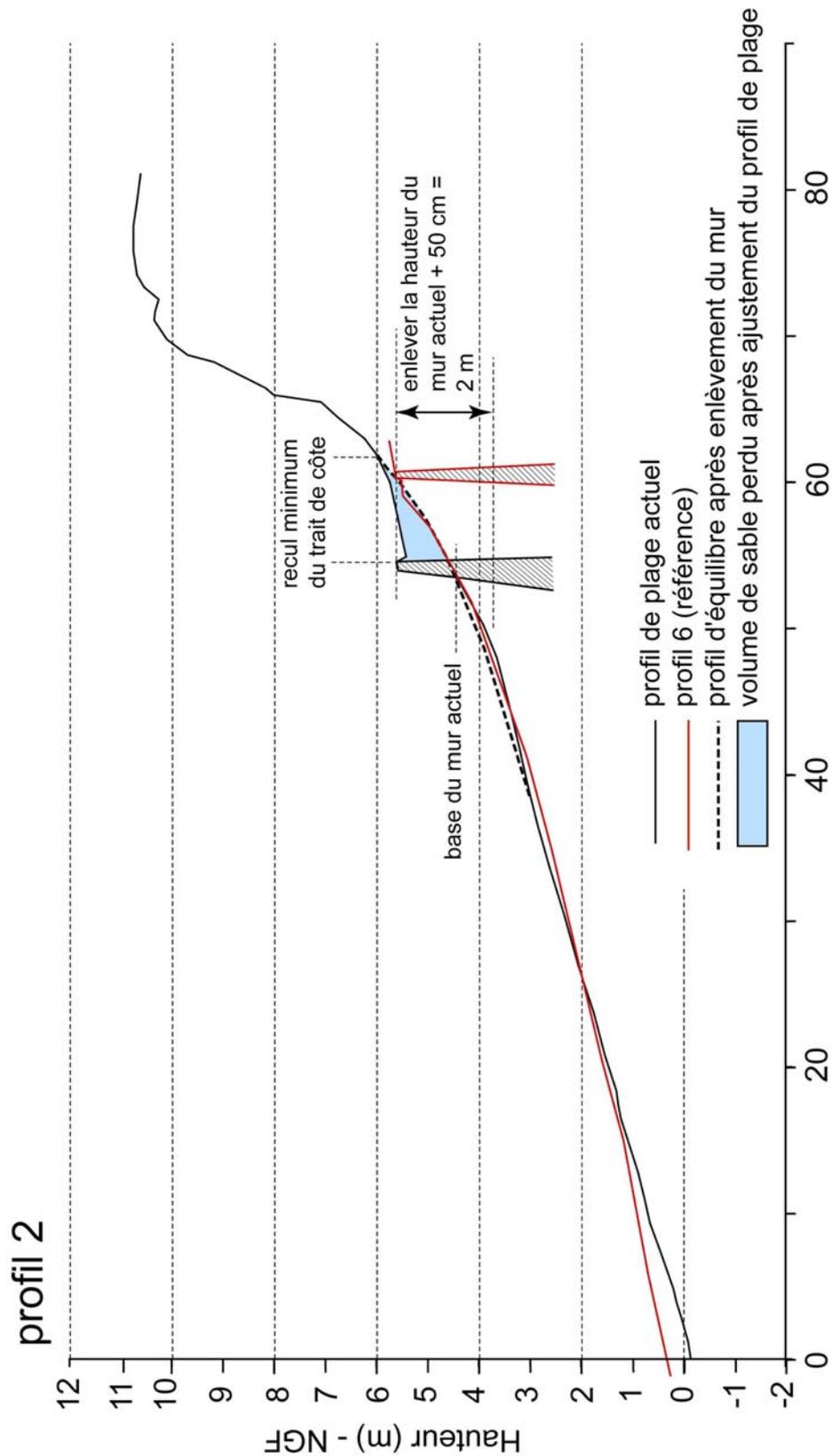


Figure 4. Reconstitution du profil d'équilibre après enlèvement du mur pour le profil 2. Le recul du haut de plage sera conséquent, et affectera probablement le pied de l'escarpement de dune.

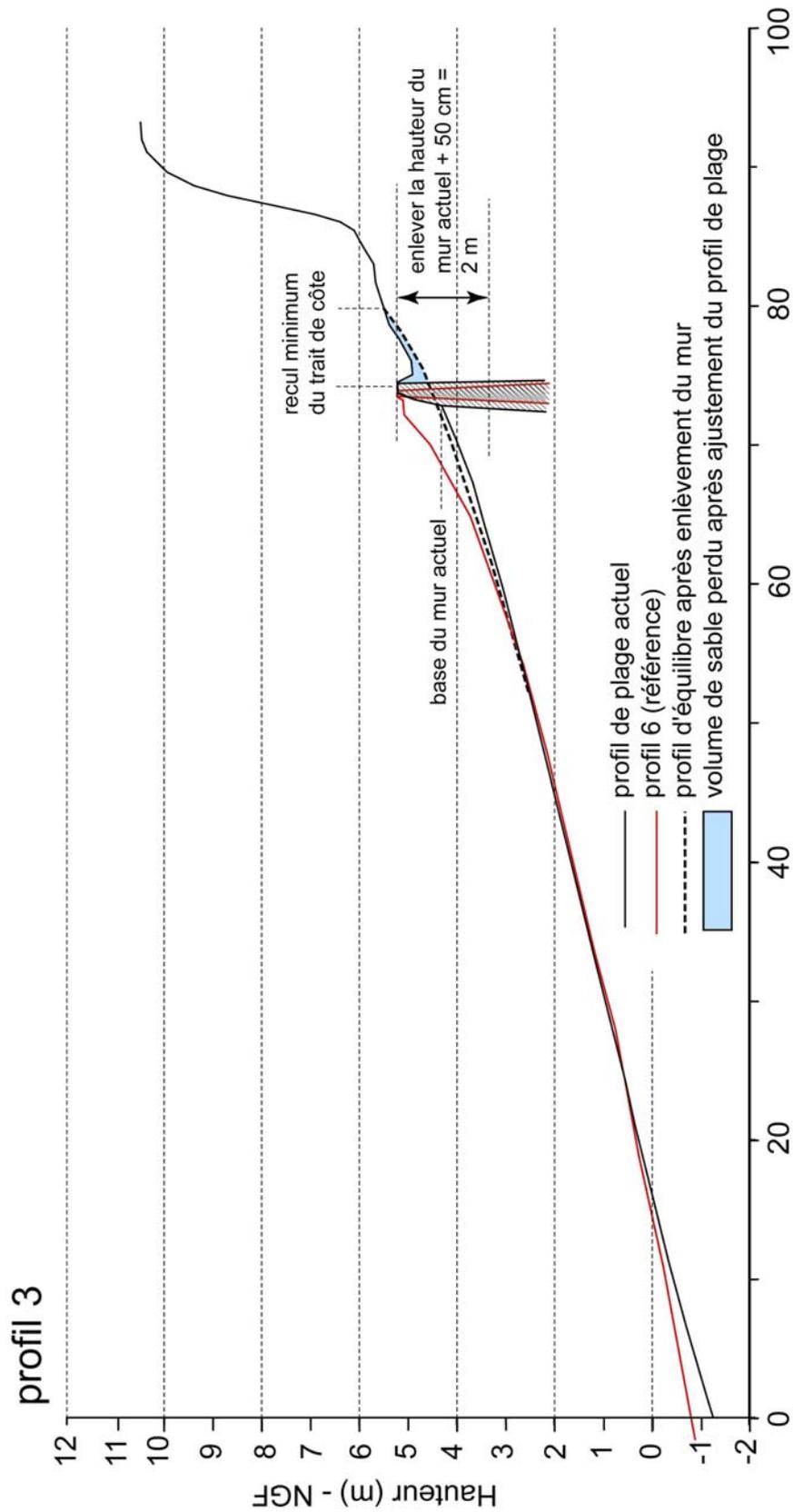


Figure 5. Reconstitution du profil d'équilibre après enlèvement du mur pour le profil 3. Le recul du haut de plage sera limité dans ce secteur.

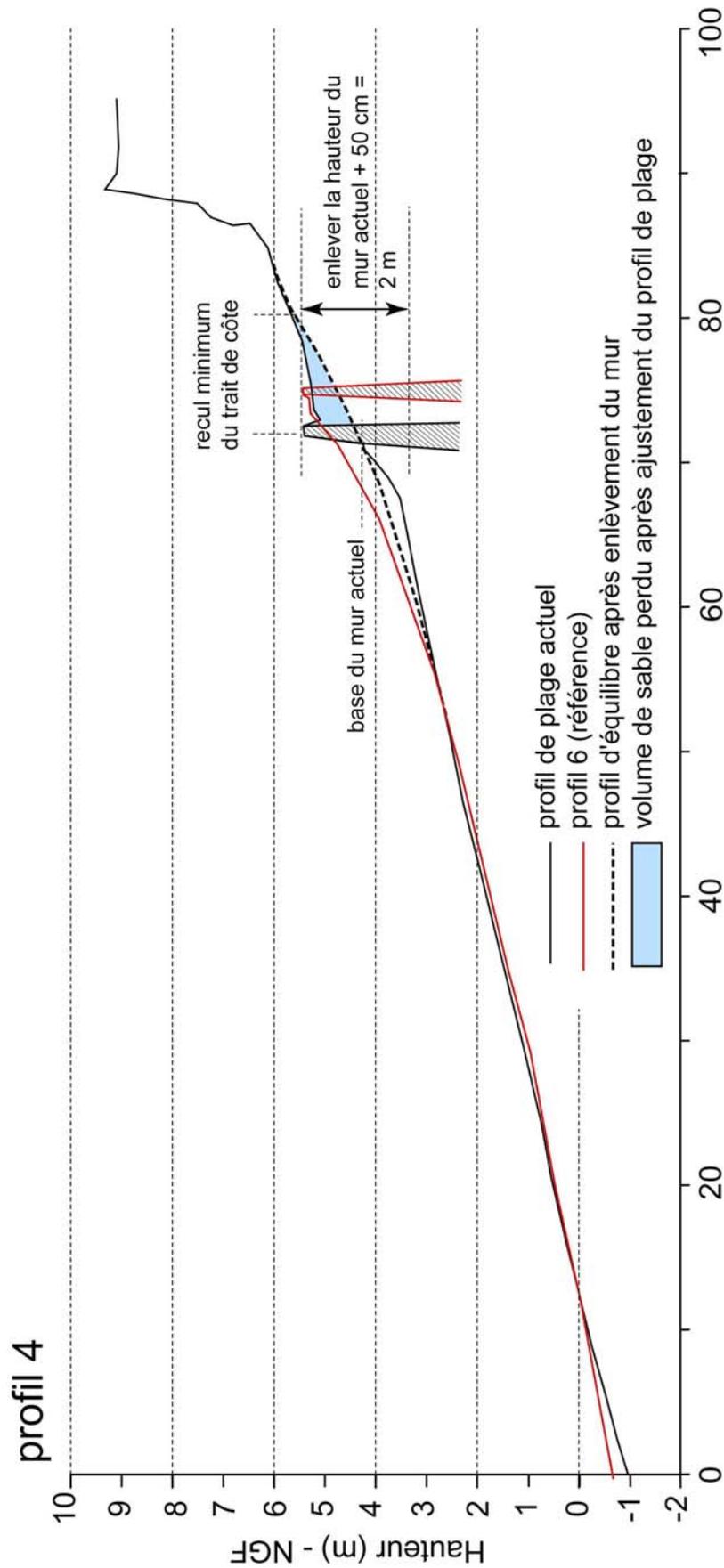


Figure 6. Reconstitution du profil d'équilibre après enlèvement du mur pour le profil 1. Le recul du haut de plage sera limité dans ce secteur.

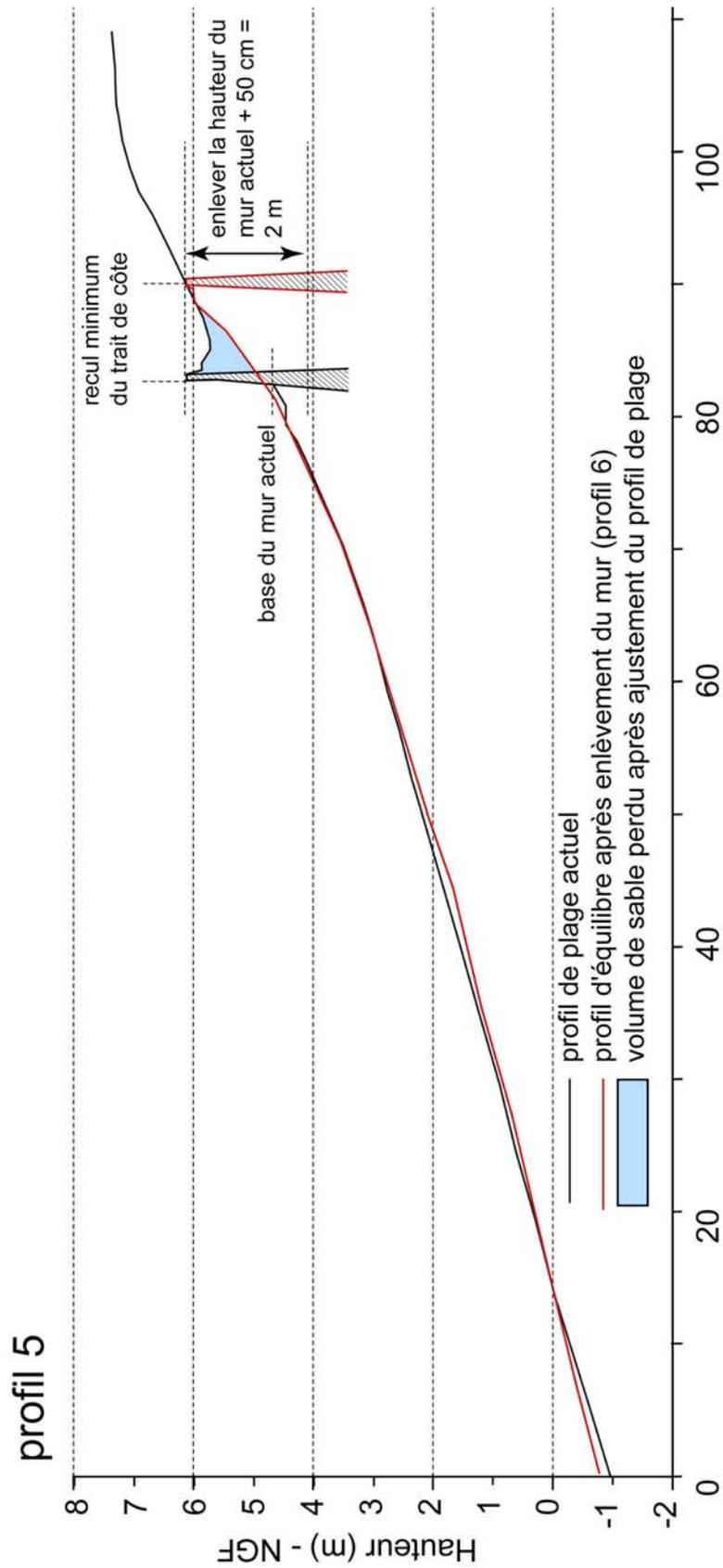


Figure 7. Reconstitution du profil d'équilibre après enlèvement du mur pour le profil 1. Le recul du haut de plage sera limité dans ce secteur.